

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 717 /2024

Annaba le,

A

Monsieur : SEBTI ZINEDDINE

LOCAL N° 01 BOUTELDJA CENTRE – EL TAREF



Objet : Mise en demeure N°02

Projet : Travaux câble FO pour Développement 60 Lgts BOUKHADRA

Bon de commande N° : 162 du 21/08/2024, ODS N° : 189/2024 du 21/08/2024.

Monsieur,

Dans le cadre de la réalisation du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise selon les termes des contrats à commande, je vous mets en demeure pour la deuxième fois concernant vos absences répétées sur le chantier, causant un retard important dans l'exécution des travaux. De plus, le câble et les accessoires nécessaires sont disponibles et en attente d'enlèvement, sans qu'aucune action de votre part n'ait été entreprise jusqu'à présent.

Ces manquements constituent de graves violations de vos obligations contractuelles et compromettent le respect des délais de livraison.

Je vous demande de remédier immédiatement à ces anomalies, faute de quoi Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit de prendre les mesures administratives prévues dans les clauses contractuelles à l'encontre de votre entreprise.

2024 أكتوبر 13

Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad

